



## CONSEIL DE FACULTE PLENIER

17 mars 2015 - 17 HEURES

SALLE GABRIEL MARTY

### **Etaient présents :**

#### Enseignants :

ATTAL Michel, BLANQUET Marc, BLIN Olivier, CASTETS-RENARD Céline, DEVILLE Sophie, FABRIES-LECEA Eugénie, HOUIN-SAINT-ALARY Corinne, JEAN Séverin, LE GALLOU Cécile, MACORIG-VENIER Francine, MENGES LE PAPE Christine, MIRABAIL Solange, MOUTON Stéphane, NELIDOFF Philippe, PAULIN Christophe, SEGONDS Marc, VAILLANT Romain

#### Etudiants :

BERTRAND Thomas, GLINEL Marie, PETRACHI Hugo, RIPOUTOT-CASSAN Marion, TEICH Philippe

#### BIATS :

FONTORBES Oriane, HOMPHONGSAPHONE Béatrice, SOUSSOTTE Nathalie

#### Personnalités :

GAUDILLERE Pascal, GENDELMANN Patricia, PASQUIER DE FRANCLIEU Guy

### **Avaient donné procuration :**

#### Enseignants :

BABA AISSA Latifa, DE LAMY Bertrand, MARRIGUES Jean-Charles

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le conseil débute à 17 heures.

Monsieur le doyen ouvre le conseil en saluant la présence des personnalités extérieures et l'ensemble des membres du conseil. Il souhaite la bienvenue à Madame Nathalie SOUSSOTTE, membre du service des formations professionnalisées nouvellement élue au conseil.

#### Point d'information :

Le doyen informe le conseil que la conférence des doyens discute actuellement de la revalorisation du statut des maîtres de conférences. Il souligne qu'il a demandé à la

même conférence des doyens de mettre à l'ordre du jour la question de l'endo-recrutement.

1/ Approbation du compte rendu du conseil de faculté du 20 janvier 2015  
Adopté à l'unanimité

2/ Structuration de la faculté

Décanat :

Le doyen évoque la réorganisation à venir concernant le personnel administratif du décanat avec notamment la création d'un poste de catégorie C qui viendra en appui administratif, notamment en matière de secrétariat. Il indique que l'objectif pour la Faculté de droit est d'obtenir un nombre important de postes d'enseignants chercheurs. Cette année, ajoute-t-il, la Faculté a obtenu deux postes de MCF et un poste de catégorie C.

Instituts :

La réflexion est en cours et on s'orienterait vers une direction accompagnée d'un comité pédagogique. Cette direction et ce comité seraient validés par le conseil de faculté. La question sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil de Faculté.

3/ Concernant les D.U. et les préparations diverses, le doyen informe le conseil qu'il va demander à leurs responsables de venir faire le bilan et de présenter les perspectives d'avenir

Le doyen revient sur la question du statut de la Faculté, de son positionnement interne et externe. Il insiste sur la nécessité de commencer à en discuter, notamment par rapport à la sélection en Master. Il donne ensuite la parole à Monsieur Paulin qu'il avait chargé d'un travail préparatoire que ce dernier expose.

4/ Offre de formation

Le doyen souligne que l'évaluation du passé effectuée par le HCERES est excellente. Pour ce qui est de l'avenir, l'offre de formation sera adoptée lors du conseil de faculté du 7 avril 2015.

Il précise la nécessité d'un vote sur le sujet des T.D. : le maintien de la situation actuelle, la liberté totale de choix, la possibilité de choix d'une majeure et d'une mineure. Le doyen rappelle que les combinaisons existantes dépendent entièrement du Conseil et charge Olivier Blin de refaire les binômes de TD. Le vote aura lieu lors d'un prochain conseil du 7 avril 2015.

5/ Conventions

Accord de coopération avec l'Institut of Law, JERSEY

Il s'agit de mettre en place un double diplôme sur 4 ans qui conduira à l'obtention d'un Bachelor's Degree décerné par l'University of London et d'une Maîtrise en droit délivrée par l'université Toulouse 1 capitole.

Adopté – 1 abstention

Accord de coopération avec Institut de droit de Jersey

Cette convention a pour objet de mettre en place un double-diplôme comportant une formation d'une année universitaire qui mènera à la délivrance d'un LLM

International and Comparative Law (IOL) et d'un Master 2 en droit, spécialité Droit international et comparé.  
adopté – 1 abstention

Le projet de convention Mundiapolis est reporté au conseil de faculté du 7 avril 2015.

#### 6/ Projet prépa intensive IEJ

Il s'agit d'une nouvelle préparation, dont le coût s'élève à 450 euros et qui offrirait une alternative aux prépas privées dont le coût est supérieur. Il ambitionne d'aider les étudiants à réussir un examen d'une grande exigence par une préparation intensive

Adopté – 1 abstention

#### 7/ DU droit et religions

Ce DU est mis en place, à la demande de la préfecture, avec la participation de l'institut catholique de Toulouse.

Il ambitionne de renforcer la compréhension des libertés religieuses, de se former aux régimes juridiques des activités culturelles en France et aux relations entre les institutions religieuses et les pouvoirs public

Il cible principalement les personnels des administrations, les cadres religieux, les juristes, dirigeants et cadres d'entreprises, journalistes, membres d'associations...

Adopté à l'unanimité

#### DU cyber-sécurité

Ce DU permet à la Faculté de droit de répondre aux demandes de nombreuses entreprises relatives à la cyber-sécurité. Il ambitionne de fournir une capacité de diagnostic et d'analyse des problématiques liées à la sécurité de l'information dans le monde du travail ; Il s'agit de faire comprendre l'aspect global du cyberspace et les enjeux de la cyber-sécurité.

Adopté – 1 abstention

#### DU ingénierie de la création et de l'innovation

Adopté – 1 abstention

Le doyen salue à nouveau la présence de Monsieur le premier président de la cour d'appel et rappelle la convention signée entre la faculté et la cour d'appel.

Monsieur le premier président de la cour d'appel prend la parole pour souligner les échanges de qualité avec la faculté. Il incite vivement les étudiants à se présenter aux concours de la magistrature car cette année 280 postes sont ouverts.

Le doyen rappelle le conseil du 7 avril, qui débutera à 14 heures.

Le conseil de faculté est clos à 19 h 20.